



# LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES  
AMIS DU GRANDVAUX

N° 39

JUILLET 1995

Siège social :

Mairie de Grande Rivière  
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

C.C.P. DIJON 2861-59 F

## NOS VINGT ANS ...



## JOYEUX ANNIVERSAIRE ...



Les textes insérés dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucune façon l'association.

## SOMMAIRE

- Couverture. Le centenaire de l'arrivée du chemin de fer à Saint-LAURENT. ....	1
- Editorial (Denise PIARD) .....	4
- Nos activités en images .....	7
- Le mot du Président .....	9
- Procès-verbal de l'Assemblée générale du 6.1.1995 et du Conseil d'administration du 13.1.1995 .....	10
- Nos activités .....	13
- Nos projets .....	15
- Le GRANDVAUX il y a 200 ans. Le GRANDVAUX sous la Terreur (Jean FERREZ) .....	19
- Recettes Grandvallières d'autrefois .....	32

Etes-vous à jour de votre cotisation pour  
1995 (50F)

CCP DIJON  
N°2861-59F  
Amis du Grandvaux

## EDITORIAL

L'association "LES AMIS DU GRANDVAUX" fête ses **20 ans!**  
(déclaration officielle du 27 Novembre 1975)

Comment ne pas se souvenir de la réunion où s'est décidée "l'Association"?

Cette réunion, à l'initiative de Louis CHARNU, mettait en contact des gens de différents horizons grandvalliers. Etaient présents: Raymond MICHEL GROSJEAN, Omer CHARTON, Noël GAILLARD, Louis JANOD, Maxime et Irène VINCENT, Mme PRATINI, Melle MAGNIN, Henry VUITTON, Pierre PROST, Denise PIARD.

Leur point commun était l'amour du patrimoine grandvallier et le regret de voir tomber dans l'oubli ce qui faisait l'originalité de notre passé, de nos coutumes et activités.

La question se posait: Que peut-on faire - d'urgence - pour maintenir, en même temps que notre patrimoine régional, la cohésion entre des populations vivant de la même culture?

De ce colloque, de nos questions et constatations est née l'Association. Nous lui avons donné son nom: "Les Amis du Grandvaux" et imaginé quelles animations pourraient la faire connaître, recruter adhérents et collaborateurs.

**20 ANS** se sont écoulés. Le programme hâtif du 1er soir a été tenu.

- \* le recrutement s'est fait normalement et nous avons plafonné à **400 adhérents**.
- \* les expositions régulières, s'enrichissant, s'améliorant d'année en année nous regroupent avec le même succès.
- \* "LE LIEN", notre revue semestrielle en est à son **n°39**.
- \* la bibliothèque qui compte actuellement près de **2000 ouvrages**.
- \* les promenades pédestres du 1er Mai ne déplacent pas toujours les foules, mais sont toujours appréciées et font connaître nos sites.
- \* chaque assemblée: assemblée générale, réunion du bureau, soirée débat, manifeste le plaisir de la rencontre et de la bonne entente.

Et c'est dans ce mot "Rencontre" que s'expriment les buts, les résultats, les succès des Amis du Grandvaux: des gens animés des mêmes goûts se sont connus, ont travaillé ensemble - de villages à villages - des villages à St Laurent où on rencontre maintenant des amis et non plus seulement des commerçants, des banques ou des administrations.

Et plus loin, les Grandvalliers qui ont quitté le pays - *plusieurs générations parfois* - ont eu, grâce aux "Amis du Grandvaux", l'occasion de se connaître, et sont heureux de renouer des liens avec la terre des ancêtres, avec les cousins oubliés, de constater que les anciennes familles sont encore en place, qu'on ne les a vraiment pas oubliées, qu'on prend soin du patrimoine ancestral.

Dans les projets des débuts de l'Association, on a cru possible l'installation d'une "Maison du Grandvaux". Il y a 20 ans, sa réalisation aurait donné notoriété, influence, une avance que d'autres terroirs, depuis, ont mieux su réussir...

Nous avons perdu plusieurs occasions de nous installer "dans nos murs" - indifférence des communes, certes - mais aussi malgré l'enthousiasme et le savoir-faire, nous nous sommes trouvés "trop vieux" - vieux actifs - mais aussi trop pris par d'autres obligations.

Mais la relève est assurée. Un nouveau bureau, de nouveaux amis, des jeunes amis, se rallient à l'enthousiasme non vieilli. Sans renoncer au rêve, ils vont apporter tous leurs soins, tout leur savoir-faire, toute leur activité disponible à la Fromagerie-Musée de Fort du Plasne.

Denise PIARD

### André BELBENOIT nous a quittés

André BELBENOIT nous a quittés le 11 Avril 1995. Cette date était juste la date de son anniversaire. Il entra dans sa 91<sup>ème</sup> année : né à minuit le 10 Avril 1905.

Pour le Club du 3<sup>ème</sup> âge de PRENOVEL, pour les "Amis du GRANDVAUX" dont il fut l'un des fondateurs, même pour les écoles qui l'ont sollicité en plusieurs occasions, son excellente mémoire lui permettait d'évoquer le passé avec des termes locaux teintés de patois, d'originalité qui étaient des témoignages sur la façon de vivre autrefois. Il racontait et il pouvait aussi reproduire les gestes des vieux métiers.

On lui doit entre autres la première récente rénovation de taveanne en tavaillons, à la maison de l'Abbaye, dit "Le Moulinet". Il avait préparé le bois "à la main" avec le "franc sailleux" dans son atelier de PRENOVEL.

Avec André BELBENOIT disparaît le dernier du nom BELBENOIT à PRENOVEL. Cette famille avec plusieurs branches a compté de nombreux représentants à PRENOVEL. Dans le quartier qui leur devait son nom, on dit encore et on continuera à dire "Aux BELBENOITS"

Que sa famille soit assurée de notre sympathie et de notre souvenir.

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTES, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	JOURNAL OFFICIEL				TEXTES d'intérêt général.	DÉBATS		DOCUMENTS		CONSEIL ÉCONOMIQUE et social.
	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs.		Assemblée nationale.	Sénat.	Assemblée nationale.	Sénat.	Avis et Rapports.
	Trois mois.	Six mois.	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.
C. C. P. 9063-13 Paris.										
Métropole et Outre-mer. . .	10 F	35 F	65 F	9 F	40 F	22 F	16 F	30 F	30 F	8 F
Etranger. . . . .	27 F	53 F	100 F	12 F	55 F	40 F	24 F	40 F	40 F	12 F

L'édition des LOIS ET DÉCRETS comprend les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

L'édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations et des administrations au DÉCRETS, des avis au.

Les éditions des DÉBATS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Les éditions des DOCUMENTS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT et avis des commissions, end les avis et rapports.

### 39 - JURA

DIRECTIC

28,

Le bureau

24 novembre 1975. Déclaration à la préfecture du Jura. **Les Amis de Chantemerle.** Objet : développer les relations et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : mairie de Vadans, 39600 Arbois.

: 579-01-95

: 578-61-39

13 h à 17 h.

25 novembre 1975. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Claude. **L'Association communale de chasse agréée de Saint-Claude et des communes rattachées** décide sa dissolution. Siège social : chez le président, M. Robert Vuillermoz, 12, rue Edouard-Branly, 39200 Saint-Claude.

26 novembre 1975. Déclaration à la préfecture du Jura. **Club des sapeurs** Objet : développer les liens d'amitié et de distraction des

26 novembre 1975. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Claude. **Les Amis du Grandvaux.** Objet : sauvegarder et faire connaître le patrimoine historique et culturel du Grandvaux. Siège social : mairie de Grande-Rivière, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux.

devient Centre médico-social d'hygiène alimentaire et de traitement de l'alcoolisme. Siège social : 22, rue de Vallière, 39000 Lons-le-Saunier.

28 novembre 1975. Déclaration à la préfecture du Jura. **Association de parents des enfants du centre de pédagogie curative de Saint-Michel-le-Haut.** Objet : grouper les chefs de famille des enfants du centre de Saint-Michel et de son annexe de Salins ; resserrer les liens entre les parents et l'équipe éducative, les liens entre les parents et les enfants ; grouper toutes activités susceptibles d'apporter un soutien moral ou matériel au centre de pédagogie curative lui-même, aux familles des enfants admis au centre ainsi qu'aux membres de l'équipe éducative qui assure la marche du centre de Saint-Michel-le-Haut. Siège social : Saint-Michel-le-Haut, Marnoz, 39110 Salins-les-Bains.

## LE MOT DU PRESIDENT

CHERS AMIS,

1975 - 1995

Effectivement, c'est le 25 novembre 1975 qu'avec un groupe d'amis, nous avons créé cette société qui a le souci de sauvegarder le patrimoine culturel, artistique et touristique de notre GRANDVAUX.

Nous n'avons pas la prétention de dire que nous avons tout fait, mais les engagements pris au départ ont été tenus.

Après l'assemblée générale de Janvier, les membres du Conseil d'Administration m'ont accordé leur confiance en me donnant à nouveau la responsabilité de la présidence. Je les en remercie.

Je remercie vivement les responsables et les membres des Commissions chargées d'organiser les différentes activités de notre association.

Je regrette toutefois que les tractations en vue d'obtenir un local n'aient pu aboutir jusqu'à présent. Cela restera l'un des objectifs prioritaires des années à venir.

**Louis CHARNU**

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 JANVIER 1995

La réunion débute à 20H30.

Le temps étant très mauvais les participants sont peu nombreux. Monsieur le Président Louis CHARNU évoque la création de l'association ainsi que les pionniers qui, autour de lui, formèrent la première assemblée. Leurs noms ont été prononcés, mais seulement trois étaient présents, les autres trop âgés, malades ou disparus restent cependant dans le souvenir des Amis.

Les *AMIS DU GRANDVAUX* ont vingt ans cette année!

Puis, le Président rappelle nos différentes activités pendant l'année écoulée.

- 26 JANVIER: Conférence de Monsieur GAUSSET (environ 60 personnes),
- 12 et 13 MARS: Expo au Collège L. BOUVIER,
- 20 MARS: Bal costumé au Lac des Rouges Truites
- 24 MARS/  
30 AVRIL: Affiches au Syndicat d'Initiative,
- 1er MAI: Sortie pédestre au Bief de Nanchez-Tourbière de Prénovel,
- 14 JUILLET/  
22 AOUT: Exposition sur les Métiers et Outils d'autrefois (1000 visiteurs),
- 14 JUILLET: Visite de la Tourbière du Lac des Rouges Truites ( Henri MICHAUD),
- 22 JUILLET: Conférence de Florence GIRARD à Fort du Plasne (50 personnes),
- 06 AOUT: Les retrouvailles des AMIS DU GRANDVAUX à St Pierre,
- 06 NOVEMBRE: Voyage d'automne - Nancray - Fromagerie de Trepot.

\* Projet de convention pour le chalet de Fort du Plasne lu par William GOYARD, auteur de ce projet.

\* Bibliothèque: quelques mots par Mademoiselle M. SENOT qui semble satisfaite du déroulement des permanences et des achats de livres mais déplore le manque de lecteurs.

\* Projet de conférence: Monsieur CHAPPEZ sur son livre "Bougre d'âne".

\* "LIEN", intention d'envoyer à B. GOHIER 1 ou 2 exemplaires.  
Prix de vente du n° = 15.00 Francs.

Bilan financier par D. PRATINI trésorière: approuvé à l'unanimité.

L'assemblée générale a toujours eu lieu en Janvier, le temps exécrable nous fera-t-il changer la date?



Nous passons aux élections. Nous lisons deux lettres de démission:

- Madame Simone MARCQ et Monsieur Jean LOUVIER; ce dernier ne désire plus faire partie du Conseil d'Administration mais veut bien continuer à s'occuper du "LIEN" (33 votants).

Deux candidats à leur remplacement seront élus:

- Madame Annick FENIET, élue pour 2 ans,
- Monsieur André BERGER, élu pour 3 ans,

Mesdames BAILLY-COMTE et PRATINI sont réélues.

La soirée se termine par la galette des rois et le verre de l'Amitié.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JANVIER 1995**

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 20H30 à la Salle des Guillons.

Mesdames BAILLY SALINS Renée et BAILLY COMTE Marie-Louise sont absentes pour raison personnelle.

### **Déroulement:**

Louis CHARNU informe le Conseil d'Administration qu'un don a été fait par l'Evêché: des matrices-livres Abbé MAILLET Guy.

Compte-rendu des activités.

Prévision des activités - Système d'adhésion à revoir.

Dates réunions du Conseil d'Administration:

- 03 MARS 1995: 20H30,
- 09 JUIN 1995: 20H30,
- 22 SEPTEMBRE 1995: 20H30,
- 08 DECEMBRE 1995: 20H30.

Nous passons à l'élection, à bulletin secret, pour le renouvellement du bureau:

BAILLY SALINS Renée, absente, a donné pouvoir à CHARNU Louis.

BAILLY COMTE Marie-Louise, absente, a donné pouvoir à GOYARD William.

**Président:** CHARNU Louis 10 voix 2 blancs

**Vice-présidents:**  
 BESSIERES Jeanine 11 voix  
 THOUVEREZ Jean-Pierre 11 voix  
 GOYARD William 10 voix  
 BLONDEAU Bernard 2 voix  
 BERGER André 1 voix

**Trésorière:** PRATINI Danièle 10 voix 2 blancs

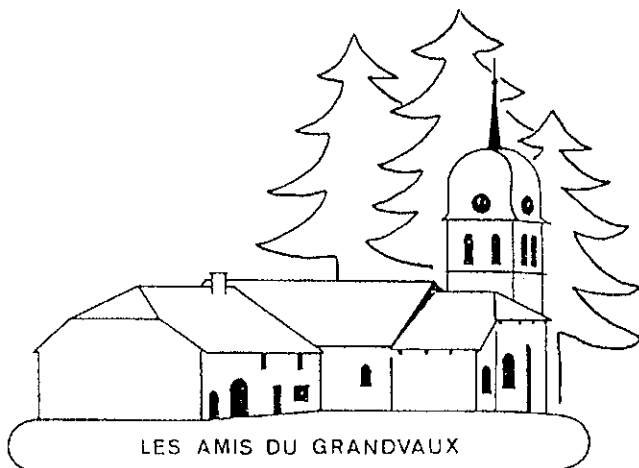
**Secrétaire:** FENIET Annick 11 voix 1 blanc

**Pour les commissions:** coordinateur entre Conseil d'Administration et commissions

- Publications: PRATINI Danièle - GOYARD William  
 - Bibliothèque: BAILLY COMTE Marie-Louise - FENIET Annick  
 - Exposition: PRATINI Danièle - THOUVEREZ Jean-Pierre - BLONDEAU Bernard  
 - Objets - Richesse: BERGER André  
 - Chalet: GOYARD William  
 - Animation: CHARNU Louis - PRATINI Danièle - AMETER Geneviève - FENIET Annick

Le Président lève la séance.

## EPINGLETTE " LES AMIS DU GRANDVAUX "



Imaginée par un "Ami du GRANDVAUX", c'est l'INSIGNE OFFICIEL de l'Association et notre signe de reconnaissance.

Elle est disponible, au prix de 25 Francs, à la Bibliothèque, ainsi que lors de nos différentes manifestations (Exposition, conférences, sorties, retrouvailles, etc...)

# NOS ACTIVITES

## **BOUGRES D'ANES...**

Samedi 18 MARS, dans la grande salle de la Mairie de St Laurent, Monsieur Gérard CHAPPEZ, chirurgien-dentiste mais "amoureux de la nature en général... et des ânes en particulier", a voulu rendre hommage à l'âne, ce fidèle ami de l'homme trop souvent dénigré.

Il a réussi à convaincre un auditoire d'une soixantaine de personnes, qu'un âne, qu'il soit du Poitou, du Berry... ou d'ailleurs, est avant tout un ami rare, intelligent, reconnaissant et fidèle.

La présence de l'âne a été évoquée dans les légendes, la mythologie et les récits bibliques.

A signaler que l'âne peut même devenir tour à tour peintre, musicien, héros de la littérature et de la bande dessinée, artiste de cinéma ou vedette de la publicité!

## **APRES MIDI COSTUME A CHATEAU DES PRES**

Cette année, le Dimanche 2 AVRIL, c'est la Salle des fêtes de CHATEAU DES PRES qui fût le cadre du traditionnel après-midi costumé.

Plus de 80 enfants venus de toutes les communes du Grandvaux ont participé dans la joie à cette animation.

Les AMIS DU GRANDVAUX remercient les parents et les éducateurs pour le soin apporté dans la réalisation des costumes.

A noter la présence fidèle des élèves de l'Ecole des Neiges de St Laurent.

## **UN BEL ANNIVERSAIRE**

### **20 ans après...**

Notre association est loin d'être figée sur les berges tranquilles de notre beau Lac de l'Abbaye.

Il suffit de parcourir la collection des 38 numéros du Lien pour constater la vitalité, les recherches, et les nombreuses animations qui jalonnent 20 ans de vie d'une Association dynamique qui s'efforce d'être présente sans clivage ni distinction dans chacune de nos communes grandvallières.

Nous avons le plaisir de constater que nos effectifs rajeunissent avec l'arrivée d'adhérents de la jeune génération qui participent avec enthousiasme à notre vie associative.

Nos réalisations se diversifiant de plus en plus, nous avons été amenés à travailler en commissions pour que chacun puisse s'investir plus efficacement dans la ou les activités qui le passionnent.

Nous avons actuellement les commissions suivantes:

- animations (sorties et fêtes),
- bibliothèque,
- chalet de Fort du Plasne,
- expositions,
- Lien et publications,
- patrimoine: conservation des objets appartenant aux Amis du Grandvaux,

et ... un début de "connaissance du Folklore Grandvallier" qui ne manquera pas de vous surprendre à l'occasion des 20 ans de l'Association **le 02 Juillet 1995 à la Fête de St Pierre en Grandvaux.**

Elle vous propose ce jour-là, une reconstitution d'une noce d'autrefois avec chevaux et calèches, costumes, danses et traditions anciennes. Tous les Amis du Grandvaux qui aiment chanter, danser ou participer à des reconstitutions sont les bienvenus, qu'ils se fassent connaître le plus rapidement possible au **84 60 14 08**. De même, nous serons heureux d'accueillir les personnes intéressées dans toutes nos commissions. N'hésitez pas, faites-vous connaître en contactant les différents responsables de l'Association.

Bon anniversaire à notre association en espérant tous nous retrouver... dans 20 ans.

Jean-Pierre THOUVEREZ

## **EXPOSITION 1995**

**Salle des Fêtes de Chaux des Prés  
du 14 Juillet au 21 Août 1995**

20 ans, c'est la fête!

A cette occasion, notre Exposition se voudrait le reflet des Fêtes d'Autrefois. Nous l'intitulons :

***"Jours de fêtes en Grandvaux"***

Nous souhaitons qu'elle soit la mémoire retrouvée des jours heureux:

- Fêtes de famille à l'occasion de Noël, Jour de l'An ou Pâques, mariages, baptêmes, communions,...
- Fêtes patronales avec leurs repas, les manèges mais aussi les jeux organisés par les villageois: courses au sac, mat de cocagne, ou casse-boîtes...,
- Toutes les fêtes du sapin,
- Les fêtes sociales: 14 Juillet, conscrits, commices agricoles, concours de ski, théâtre, la batteuse ou le repas après la saignée du cochon.

Cette année encore nous comptons sur votre participation afin d'offrir à nos visiteurs un éventail le plus complet possible, des traces de ces jours de fêtes (vêtements, objets tels que couronnes de mariées, brassards de communiant, aumonières, images, vaisselle de fête, documents: photos, menus, coupures de journaux, etc).

Comme d'habitude vous pouvez prendre contact avec les Amis du Grandvaux que vous connaissez et qui s'occupent généralement de l'exposition. Vos prêts seront répertoriés et chaque objet sera fidèlement rendu.

Nous pensons également faire une animation particulière le **dimanche 13 Août 1995** en reconstituant une fête de famille des années 1900.

Nous espérons que l'exposition cette année encore vous sera agréable et que vous y viendrez nombreux.

**Vous êtes bien cordialement invités à l'inauguration de l'exposition qui aura lieu le 13 Juillet 1995 à 18 heures à la Salle des Fêtes de Chaux des Prés.**

Danièle PRATINI

## RETROUVAILLES 1995

Les précédentes "Retrouvailles" ont réuni un nombre important d'"Amis du Grandvaux". Tous ont apprécié la convivialité et la possibilité offerte de faire mieux connaissance avec l'Association et ses membres.

Devant ce succès, et pour fêter les 20 ans de notre Association, nous envisageons donc de renouveler ces "Retrouvailles".

Vous êtes tous invités:

VENDREDI 21 JUILLET 1995  
à partir de 18H

**à la Salle des Fêtes de  
ST PIERRE**

Cette année, nous vous proposons une formule d'accueil différente.

Certains Amis, en costume, répartis à différentes tables, seront à votre disposition pour des échanges concernant:

- les différentes activités de l'Association,
- les traditions du Grandvaux,
- souvenirs et anecdotes,
- traces visuelles du passé: photos, courriers, menus de fêtes...,
- jeux de veillées,
- chansons, danses grandvallières anciennes,

et bien entendu, toutes vos idées, pour nos activités, seront les bienvenues!

Ainsi nous vous attendons encore plus nombreux autour du Pot des "Retrouvailles 1995".

A très bientôt

Maryse PROST A LA DENISE



## LE GRANDVAUX, il y a 200 ans



1794 (JANVIER A AOUT)



### LE GRANDVAUX SOUS LA TERREUR (SUITE)

Cette période troublée a été fertile en évènements de toutes sortes dont témoignent les registres des délibérations de St-Laurent et de St-Pierre, ainsi que celui du district de St-Claude. Nous nous limiterons à l'évocation de quelques problèmes typiques : la disette, la déchristianisation, la chasse aux suspects sur 2 exemples, ceux de Jean-François Grand et de Jean-Alexis Bouvet enfin les réquisitions de toutes natures.

Notons d'abord que dans le cadre plus général de la lutte contre la "superstition", la chasse aux Saints a conduit plusieurs communes, sous la pression des clubs et comités de surveillance, à changer de nom. Après le chef-lieu de district St-Claude devenu Condat-Montagne, c'est St-Pierre qui, dans le Grandvaux, donne l'exemple. Le 5 pluviôse an II (24-1-94) l'agent national (nouveau titre du procureur) François-Joseph Bouvet Maréchal "requiere le maire et les officiers municipaux" de prendre plusieurs délibérations révolutionnaires parmi lesquelles la lutte contre la superstition religieuse "hâtons-nous de quitter le nom de St-Pierre" et il propose celui de Rochevallon. Le 21 pluviôse (9-2-94) le conseil, présidé par Ambroise Ferrez et faisant preuve d'une certaine indépendance, adopte le nom de Rochepierre. A St-Laurent, la commune qui a pris d'abord le nom de Main Libre pour bien manifester la disparition du droit de main-morte, est dénommée Géan Montagne dans un courrier du procureur Laurent Brenet le 28 frimaire (18-12-93) avant d'adopter en définitive le nom de Bel Air (c'est une anticipation sur le destin climatique de la localité).

LA DISETTE DANS LE HAUT-JURA.

Au début de l'hiver 1793-94, les administrateurs du district de Condat-Montagne sont confrontés - comme chaque année - à un grave problème de ravitaillement en grains qui concerne avant tout les cantons de Morez et St-Laurent devenu Main Libre (1).

Dès le 18 décembre 1793, Brenet fils aîné avise ses concitoyens, depuis Condat Montagne, que si le district a accordé provisoirement au canton de St-Laurent un acompte de 28000 grains (28 mesures estimées chacune à 1 000 grains) à prendre à Orgelet, les administrateurs de ce district annoncent qu'ils ne peuvent pas, pour le moment les fournir et il termine : "Je pars cependant pour Orgelet, je ferai tout le possible, restez tranquilles et prenez patience dans votre misère et vos maux"(2).

La Société populaire de Morez - commune dont Lémare dans sa tournée d'octobre 1793 louait le civisme républicain (3) - envoie au district de Condat une adresse pathétique, au nom de 11 000 citoyens du canton. Ils ne peuvent pas entamer les semences destinées à la saison prochaine et menacent de se replier sur la plaine "pour ne pas laisser périr par la faim les pères, mères, femmes et enfants des défenseurs de la Patrie"(2).

LES CONSEILS D'UN GRANDVALLIER BIEN PLACE

Les conseils d'un ami grandvallier bien placé.

En décembre 1793, Laurent Augustin Besson - membre de la Commission administrative nommée par les Représentants en mission pour remplacer le Conseil général destitué et qui siège à Dole (4) - informe les administrateurs du district de Condat que pour obtenir des grains ils doivent s'adresser directement à la Commission des subsistances et des approvisionnements de la Convention. Il les avertit que "les réquisitions données au district de Condat Montagne sur ceux d'Orgelet et Lons le Saunier ne seront sans doute pas exécutées" compte-tenu de "plusieurs réquisitions qui viennent d'être faites au département par les Représentants Bassal et Bernard", sans doute au bénéfice des armées de la République.

Il préconise une méthode qui devrait se révéler efficace: "Dans les circonstances actuelles votre devoir et votre zèle pour la chose publique doivent vous conduire à rassembler à Condat toute l'argenterie du district dont vous avez dû entreprendre le ramassage", " à prendre une délibération faisant connaître la détresse où vous vous trouvez par rapport aux subsistances en raison de l'ingratitude du sol et surtout de la sécheresse dernière", " à nommer des députés qui accompagneront vos fruits(il s'agit de l'argenterie) qui pourront faire des miracles à la Barre (de la Convention) et alors solliciter de la Commission des subsistances des secours que vous ne pouvez attendre que d'elle" (2).

Le 2 nivôse II (22-12-93) le district transmet aux 2 cantons intéressés, Morez et Bel Air, les informations et conseils de

Laurent Augustin Besson. Nous ne savons pas si la méthode suggérée aux administrateurs de Condat par leur collègue grandvallier fut suivie jusqu'au bout? Cependant la commune de Prénovel, dans une délibération du 20 nivôse II (9-1-94)



rappelant que les décrets de la Convention garantissent la liberté des cultes, "considérant qu'il n'y a dans l'église de Prénovel aucun vase superflu, refuse de se défaire des vases déposés dans l'église tant qu'un décret de la Convention Nationale ne l'aura pas ordonné" (2).

UNE COMPAGNIE DE VOLONTAIRES A SAINT-LAURENT.

Dans sa lettre aux administrateurs du district de Condat L.A.Besson ne s'était pas contenté de leur indiquer un moyen pour obtenir des grains, il les avait aussi avertis, faisant preuve d'un certain courage en ces temps dangereux, que la Société populaire de Dole avait écrit à la Convention pour lui demander (l'envoi) " d'une armée révolutionnaire par rapport au mauvais esprit qui règne dans le Jura". Avec l'accord du représentant Bassal, "elle a invité les autres Sociétés populaires à appuyer cette demande".

Il était temps que le district de Condat-Montagne soit prévenu de la dénonciation envoyée à la Convention! Le 8 nivôse St-Laurent signale qu'une compagnie de volontaires s'est installée dans la commune ... et qu'il faut la nourrir! Le 9 nivôse (29-12-93) le district écrit au maire de Main Libre (St-Laurent): "Nous avons été aussi surpris à la réception de votre lettre que vous ne l'avez été à l'arrivée de vos volontaires.... L'adjoint au ministre de la guerre écrit qu'on ne pourra faire aucun mouvement de la troupe qu'on en avertisse les administrateurs sur le territoire desquels elle se déplacera. En attendant nous vous invitons à fournir ce qui est nécessaire à ces citoyens, ce sont des défenseurs de la Patrie, ce sont nos amis et nos frères. Salut et Fraternité."

Le même jour E.Martin, originaire de St-Laurent, écrit au maire François Xavier Bouvet : "Nous expédions à l'instant, cher ami, un gendarme d'ordonnance porteur d'une lettre au commandant du bataillon de la compagnie qui est chez vous....vous pouvez en prendre connaissance et vous joindre à nous pour le prier de retirer la compagnie ou du moins leur envoyer de quoi vivre."..."Je crois que tu avoit (sic) chaud quand tu as vu arriver cette troupe sans avoir reçu aucun avis. J'ai de même été grandement surpris en lisant votre lettre dans mon lit, surtout ne pouvant deviner pourquoi cette troupe est chez vous. Bonjour, cher sans-culotte". (6)

Le commandant du bataillon, Bayet aîné répond le 10 nivôse (30-2-93) : "...Je ne puis faire retirer la compagnie sans les ordres du général Reed qui a lui même disposé les cantonnements, notre chef de brigade Closel est à Besançon pour pourvoir aux approvisionnements.....Si nos frères de Nozeroy n'eussent partagé leurs vivres avec nous, nous serions certainement morts de faim ce qui est bien douloureux pour des jeunes gens qui sacrifient tout pour la défense de la Patrie". Il convient de remarquer avec quelle rapidité les administrateurs essayent de faire face à une situation imprévue. Alors que le courrier n'est assuré, dans le meilleur des cas, que par un cavalier; au coeur de la crise, les lettres se succèdent au rythme d'une par jour - 7 nivôse, 8 nivôse, 9 nivôse -entre ST- Claude, ST-Laurent et Nozeroy. Cet intérêt pour la chose publique sera récompensé. Le 1er pluviôse, en commission à Dole, les représentants du peuple arrêtent que "Vu la disette des grains, l'infertilité du sol, la

présence de volontaires en station dans la commune de St-Laurent, elle est autorisée à acheter des grains, dont 1/4 seulement en blé, jusqu'à concurrence de 1 000 quintaux à charge de se conformer aux décrets etc....signé Prost". Dans les jours qui suivirent cet arrêté, le district fixa les conditions détaillées dans lesquelles 90 quintaux seraient distribués à St-Laurent contre des bons et sous le contrôle du citoyen Augustin Barbaud.

#### LES REPRESENTANTS EN MISSION : LEJEUNE et PROST.

Le délai nécessaire à l'acheminement du courrier entre Paris et Besançon - 3 jours - explique la toute puissance des députés de la Convention envoyés en mission dans des départements éloignés de Paris. Leur personnalité, plus que les instructions qu'ils recevaient du Comité de salut public, a eu au cours de l'année 1794 une influence primordiale sur les répercussions de la Terreur parisienne dans les départements.

A partir du début de l'année 1794, le représentant de la Convention en mission pour les départements du Jura, de la Haute-Saône, du Doubs, de la Côte d'or et de l'Ain est Sylvain Lejeune, député de l'Indre ; nommé le 9 nivôse (29-12-93), il s'installe à Besançon à la mi-janvier 1794. A cette date, Prost, député de Dole (le seul député du Jura qui siège à la Montagne) qui a joué un rôle de premier plan dans la mise hors la loi des "fédéralistes" du Jura, exerce encore ses fonctions d'envoyé en mission. C'est à ce titre qu'il a signé l'arrêté du 1er pluviôse II (20-1-94) accordant des grains au canton de Main Libre (voir ci-dessus), sans apparemment en référer à Lejeune et bien qu'il ait été rappelé dans le sein de la Convention (ainsi que Bassal) par une décision du 21 frimaire (11-12-93).

A la demande de Lejeune, le Comité de salut public, le 8 pluviôse (27-1-94), lui rappelle qu'il ne peut pas exercer les fonctions de représentant en mission dans le département dont il est l'élu. Dans les derniers jours de pluviôse il se résoud à rejoindre Paris mais le voilà bientôt de retour à Dole, le 23 ventôse (13-3-94) avec une mission dont l'origine et la nature restent encore mystérieuses. La lutte permanente qui s'engage entre les 2 conventionnels dans le cadre du Jura aura, autant que l'ardeur révolutionnaire antifédéraliste et anticléricale de Lejeune, qui est entretenue par Dumas le Rouge et Lémare, des conséquences néfastes (7). Pour des raisons qui restent ignorées, Robespierre ainsi que les 2 tout puissants Comités de salut public et de sûreté générale (au sein duquel Prost a installé des amis sûrs) ne prendront jamais nettement parti pour l'un ou l'autre des 2 conventionnels mais de nombreux jurassiens seront les victimes de leur antagonisme.

#### LEJEUNE ET LA DECHRISTIANISATION.

Au cours du mois de ventôse II, Lejeune à la demande de la Société populaire de Lons le Saunier, entreprend une tournée dans le Jura. Après être passé à Dole, où il destitue plusieurs administrateurs, amis de Prost mais considérés comme indulgents, puis à Lons où il décide de transférer à Besançon les prisonniers politiques accusés de fédéralisme internés aux Cordeliers, il poursuit sa mission dans le Haut-Jura.

A Orgelet il trouve Lémare -menacé d'arrestation par un arrêté de Prost et le réintègre immédiatement dans la Commission administrative départementale. Ensemble ils se rendent à Condat-Montagne et y passent 2 jours qui ont été marqués par des actes mémorables. Un soir on brûle les reliques du patron de la ville Saint-Claude, dans une cheminée du couvent des Carmes, où logeait Lejeune. C'est aussi de St-Claude que Lejeune lance sa campagne de déchristianisation contre le clergé catholique. Le 21 ventôse (11-3-94) considérant que des prêtres "réfugiés de l'Ain même peut-être de Suisse" "...cherchent à propager le fanatisme qui fût toujours le fléau le plus cruel de la terre"... "que ces être immoraux sont les ennemis les plus cruels de leurs frères du genre humain" le représentant du peuple arrête que : "Tous les prêtres, sans exception, qui se trouvent actuellement et qui pourraient se réfugier, dans la suite, dans les communes des Bouchoux, des Moussières et de Main Libre ci-devant St-Laurent seront, sur le champ, mis en état d'arrestation et conduits dans la maison d'arrêt de Lons le Saunier". Le lendemain Lejeune ordonne l'arrestation de l'évêque constitutionnel élu, Moïse et de son adjoint Répécaud.

Dans le Grandvaux, le curé de Bel Air, Claude Grand, qui avait donné tant de preuves de son attachement à la Révolution, même trop aux yeux de certains (8), avait été arrêté au cours du mois de janvier 1794 et conduit au fort St-André de Salins. A la suite de l'arrêté de Lejeune, ses collègues cessèrent leurs fonctions notamment Martelet, curé de l'Abbaye et Gousset vicaire à Rochepierre (8) mais ils ne furent pas arrêtés. Avec un certain courage les autorités responsables ont pu considérer que, compte tenu de l'exposé des motifs de l'arrêté du 21 ventôse, les prêtres du Grandvaux qui avaient prêté le serment exigé, ne venant ni de l'Ain ni de Suisse, n'étaient pas concernés. Il est possible aussi que Lémare, en cette circonstance comme en d'autres et malgré son attitude de sans-culotte anti clérical, ait fait preuve d'indulgence envers ses frères grandvalliers.

C'est au même moment -23 ventôse- que la municipalité de Main Libre se décide à conduire ses cloches à Condat pour être fondues et devenir les canons des armées de la République.

La politique de déchristianisation atteint son apogée avec la fête de l'Être suprême qui se déroule à Paris sous la présidence de Robespierre, le 20 prairial (8-6-94). Respectueuse des fêtes prévues au calendrier républicain dont tous les saints ont disparu, la municipalité de Bel Air, le même jour, deuxième décadi de prairial dénommé jour de la Fourche, célèbre aussi l'Être suprême.

Un autel de verdure, de feuillage et de fleurs a été dressé, avec au sommet le bonnet de la Liberté et les mots : "Le peuple Français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme". L'agent national Brenet fils aîné, relayé par le président de la Société populaire et l'instituteur lit, le discours de Robespierre.

Alors que les prêtres assermentés étaient contraints, en mars 1794, d'abandonner leurs fidèles et leurs églises, Monseigneur de Chabot, réfugié en Suisse, envoyait en mission dans le Jura plusieurs prêtres proscrits dont Félix Ferrez. Protégés par le silence des populations, ils purent exercer clandestinement leur sacerdoce "visitant les malades, réconciliant les pêcheurs, ramenant les schismatiques dans le sein de l'Eglise" (9).

il n'a jamais été question de révoquer  
ceux qui ont pris avec nous armes il n'y  
en a eu aucun qu'on puisse taxer de  
liberticides pendant que j'ai assisté.

Je n'y ai eu l'intention de mettre en avant  
que l'unité et l'indivisibilité de la République,  
je n'y ai porté que la bonne volonté de  
mon canton et la mienne, de n'y rien  
faire que pour la liberté l'unité et  
l'indivisibilité de la République.

Tous les certificats possibles prouvent  
la réalité et la constance de mon patriotisme,  
je suis trop bon républicain pour qu'on  
puisse me reprocher l'envie de désobéir  
à la loi. Si celle du 27 juillet m'en eût  
été connue j'y aurais obéi comme à  
toutes les autres, et sur le champ  
j'aurais cédé mon apostame au comité  
du Salut public et je serais retourné  
vers mon canton.

Un républicain ne peut pas être  
criminel avec la pureté d'intention  
qui m'a toujours fait agir en bon  
patriote, en cette qualité j'ai resté  
pour mon défenseur. J. G. Grand nicot

j'observe de plus que j'ai rendu dépositaire  
de toutes mes pièces justificatives, le citoyen  
le jeune représentant du peuple envoyé dans le  
département du juré, j'ai confié qu'il  
les avait adressés, au citoyen accusateur public.  
J. G. Grand nicot

Officiel  
Interrogatoire de

Bouvet

CE JOURD'HUI, 26 floréal de l'an IV de la République

française, une et indivisible, à une heure d'après midi Nous,

Gabriel Delingre Juge Président du

Tribunal révolutionnaire, établi à Paris par la loi du 10 mars 1793, sans aucun

recours au Tribunal de cassation, et encore en vertu des pouvoirs délégués au

Tribunal par la loi du 5 avril de la même année, assisté de Fabre

Loumeau Greffier du Tribunal, en l'une des salles de l'auditoire au

Palais, et en présence de l'Accusateur-public, avons fait amener de la maison d'arrêt de la

Bouvet auquel avons demandé ses noms, âge, profession, pays

et demeure

a répondu se nommer Jean alexis Bouvetage

de 27 ans natif de St Laurent d'après les papiers  
Laboureur, de audit St Laurent, et a juré  
Mains libres;

Q Si il n'a pas tenu de papiers écrits révolutionnaires  
et Provoqué véritablement de la Royauté

R. Non,

Q Si il n'a rien écrit

R. non pour que nous lui avons vu aucun papiers  
écrits faits Provoquant véritablement de la Royauté

Delingre Juge  
A. Y. Loumeau Greffier  
Bouvet

un meurtre

Fouquier Tinville arrêté a été remplacé par Michel Joseph Liblois. Il établit le 12 vendémiaire III (3-9-94) un acte d'accusation contre J.A.Bouvet "pour avoir conspiré contre la République, la sûreté et la liberté du Peuple français en provoquant la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté". C'est la formule toute imprimée qui jusqu'au 9 thermidor impliquait la condamnation à mort. Cet acte doit être notifié le 28 vendémiaire au prévenu qui a été transféré à la Conciergerie.

Une note manuscrite précise que Jean Alexis Bouvet "ne se trouve plus dans la maison pouvant se trouvé compris dans la liste (des personnes) libérées par le Comité de sûreté générale".

### LES REQUISITIONS.

Les difficultés causées à nos ancêtres grandvalliers, sous la Révolution, par les réquisitions ne sont pas propres à la période janvier-août 1794 où elles furent importantes et de toutes natures : habillement, chevaux, foin, vins vinaigre et alcools. Sans entrer dans le détail, nous citerons quelques chiffres. Chaque fois que le district notifie une réquisition au canton, les maires et agents nationaux se réunissent au chef-lieu pour arrêter les quantités qui seront fournies par chaque commune, sous la responsabilité personnelle de la municipalité.

- le 29 ventôse (18-3-94) le canton doit fournir dans un délai de 10 jours, pour les armées de Rhin et Moselle :

19 habits, 64 paires de bas, 46 paires de guêtres

21 vestes, 90 chemises , 23 pantalons

62 culottes, 17 redingotes , 2 manteaux.

- le 22 floréal (11-5-94) il faut livrer 37 chevaux avec le harnachement ; la répartition s'effectue au prorata des chevaux déclarés par chaque commune ; il est intéressant de connaître ces chiffres :

St-Laurent pour 225 chevaux, 9 réquisitionnés,

Rocheperrière .. 175 .... , 7 ...

La Chaumusse.. 124 .... , 5 ...

Le Lac... 100 .... , 4 ...

Four du Plasne 125 .... , 5 ...

Grande Rivière 75 .... , 3 ...

Rivière Devant 50 .... , 1 ...

Prénouvel .... 71 .... , 3 ...

- Le 21 prairial (9-6-94) Rocheperrière doit fournir 23 quintaux de foin.

- Le 5 messidor (29-6-94) Rocheperrière fait procéder au recensement des vins, vinaigres et alcools pour répondre à la réquisition du Représentant Lejeune qui porte, pour le Jura et le Doubs, sur 2000 muids de vins et 200 pièces de vinaigre et d'alcool destinés aux hôpitaux militaires de la 6ème division.

Pour mieux juger les évènements, souvent tragiques que nous avons racontés dans cet article, il faut les replacer dans le cadre de la situation générale de la France et de ses armées en 1794. Après la levée en masse, la France dispose d'un million de soldats qu'il faut armer, équiper et ravitailler. L'effort exigé sera payant : en octobre 93 Jourdan, assisté de Carnot, bat les Autrichiens à Wattignies, puis avec Kléber et Marceau il force le passage de la Sambre, est victorieux à Fleurus, repousse l'ennemi sur la Meuse et le Rhin et occupe Cologne et Coblenze. Au large de Brest, de Villaret-Joyeuse tient tête à la flotte anglaise et permet au convoi de blé d'Amérique d'arriver à bon port. Au Comité de Salut Public Carnot chargé de la Défense, Prieur de la Côte d'Or de l'armement et Jeanbon Saint-André de la marine ont bien mérité de la Patrie, même s'ils ont fermé les yeux sur la Terreur qui régnait à Paris.

Jean FERREZ

#### NOTES

- (1) - Voir Le Lien n°30 du 30 décembre 1990 p.20.
- (2) - Les documents cités font partie d'une liasse d'archives, intéressant la correspondance entre le district de Condat et St-Laurent de brumaire à nivôse an II . Ils ont été mis à ma disposition par Mme Denise Piard que je remercie ici.
- (3) - Voir Le Lien n° 38 janvier 1995 p.43.
- (4) - Voir Le Lien n°38 janvier 1995 p.45 note 3.
- (6) - Emmanuel Martin, maître chirurgien, fils du chirurgien et officier municipal de St- Laurent Laurent Martin a été nommé membre du directoire du district de Condat-Montagne, par le Représentant Bernard de Saintes le 26 septembre 1793, après la destitution des administrateurs du Jura.
- (7) - Voir Pierre Libois. Les Représentants du peuple Prost et Lejeune dans le Jura en l'An II. Lons le Saunier - Maurice Declume. 1936.
- (8) - Voir Le Lien n°33 juillet 1992 notamment p.28.
- (9) - Dom Benoît. Histoire de l'Abbaye et de la Terre de St-Claude. Montreuil sur Mer 1892. Tome II p.881.
- (10) - Désiré Monnier. Annuaire du Jura 1855 p.111.
- (11) - Voir Le Lien n°38 janvier 1995 p.40.
- (12) - L.A.Besson et E.Martin (membre du directoire de Condat) assistaient à l'assemblée au cours de laquelle J.F.Grand a été désigné pour se rendre à Lons.
- (13) - Le Comité de Salut Public avait chargé Lejeune d'envoyer au Tribunal Révolutionnaire "Les chefs et les plus coupables désignés et reconnus comme tel".
- (14) - Voir J.Ferrez. Les jurassiens devant le Tribunal Révolutionnaire in Le Jura contre Paris. Soc. Emu. Jura 1994.
- (15) - La loi du 22 prairial II (10-6-94) a supprimé toutes les garanties de la défense des inculpés : interrogatoire, avocat, témoins ; la preuve morale suffit pour condamner et les jurés sont 50 amis de Robespierre !

Sources : Arch. Nat. W 26 pour le procès de Jean Michel Bouvet.  
 Délibérations du conseil de St-Laurent A.D.J. 5E.216.5  
 Délibérations du conseil de St-Pierre A.D.J. 5E.190.2

## RECETTES GRANDVALLIERES D'AUTREFOIS ...

Crêpes à l'ancienne, ou "Pâpiers" ou "Pâpières"

Épluchez, lavez, séchez soigneusement  
pommes de terre, rappez les avec un  
Battre 2 œufs en omelette, incorp

Dans une poêle faite chauffer  
versez y le mélange égalisé et  
retournez avec une assiette et

servez bien chaud. (Vous po  
galette soit des galettes parti  
peu moins longtemps

Les œufs à la neige

Dans 1/2 litre de lait sucré avec 1 cuillerée de sucre  
remoulez mettez un peu de vanille portez à ébullition et  
pochez y par cuillerées les blancs battus en neige de  
4 œufs. Laissez égoutter les blancs d'œufs pochés  
avec le lait et les jaunes d'œufs faites une  
crème anglaise en versant le lait bouillant sur  
les jaunes d'œufs battus remettre au feu pour  
épaissir sans laisser bouillir. Mettre la crème  
dans un plat creux, disposer les blancs pochés  
sur la crème et verser sur le tout un  
saramel blanc. Laissez refroidir servir  
avec de

De l'omelette aux morilles

Lavez soigneusement vos morilles  
eau, faites les étuver dans d  
au moins 20 min pour qu'elles  
toxiques) Dans une poêle  
un bon morceau de beurre  
les puis les battre en om

Les côtes de lettres poêlées

Préparez vos côtes de lettres comme ci dessus  
cuisez les à l'eau salée, égouttez les puis faites  
les revenir rapidement à la poêle dans de  
la matière grasse à votre goût dans de  
d'ail et de persil hachés et saupoudrez  
quelques minutes; servez et laissez cuire  
haud

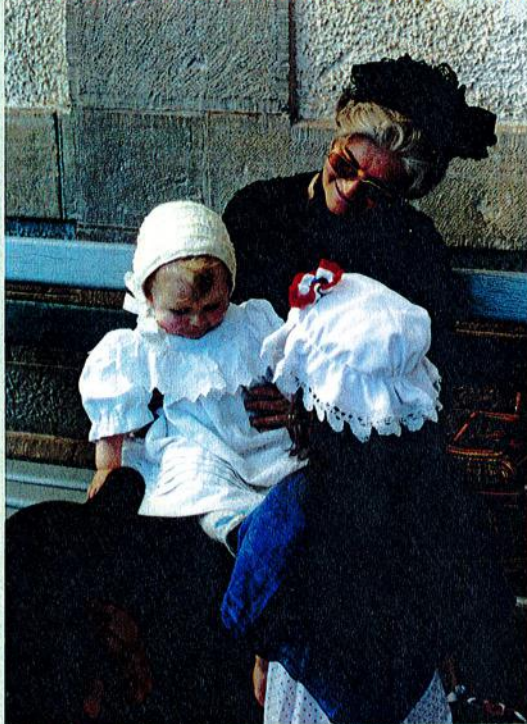
Le papet

Faites une pâte brisée; pendant quelle  
repose préparez votre garniture: mélangez  
3 grosses cuillerées de farine, 1 ou 2 cuillerées de  
sucre en poudre délayez le tout avec 3 dl de  
lait, portez à ébullition et laissez cuire quelques  
minutes, retirez du feu; ajoutez un peu de  
saïme ou un morceau de beurre, incorporez  
un à un 4 œufs entiers en battant bien,  
parfumez à l'eau de fleurs d'orange. Tancez  
votre moule avec la pâte brisée et versez y la  
garniture. Cuisez à four moyen 25 min. Le papet  
doit être bien doré.

Trois livrets de recettes sont à votre disposition à la Bibliothèque  
ou à l'Exposition à CHAUX des PRES au prix unitaire de 15 Francs.



# NOS ACTIVITES EN IMAGES



# Les Amis du Grandvaux

Mairie de Grande Rivière

39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

L' ASSOCIATION FETE SES 20 ANS .....!

Cet événement sera particulièrement marqué au cours de la journée du

2 JUILLET 1995

Ce dimanche là, TOUS nos adhérents et sympathisants sont cordialement invités à se retrouver et à partager l'ambiance autour du thème de la journée: "C'est la NOCE au VILLAGE".

Mais bien sur, vous vous en doutez... une noce de l'époque 1900 avec évocation des traditions grandvallières et costumes du début de ce siècle.

SPECTATEURS: Petits et grands, ne manquez pas ce rendez-vous (sans oublier votre appareil photo ou votre caméscope ! )

Mieux encore: vous pouvez être ACTEUR de cette journée.

Il suffit de vous inscrire et de vous présenter, en costume d'époque, au rendez-vous de 9 heures 15, Place de la Gare à Saint-LAURENT.

Au cours de la matinée et suivant le temps, nous nous produirons dans plusieurs localités du Grandvaux.

Tous les ACTEURS-PARTICIPANTS auront la possibilité de quitter gants et chapeau pour partager un repas simple et jovial au CENTRE DUCHET de PRENOVEL.

L'après-midi, nous nous retrouverons à partir de 15 Heures Place de la SALLE des FETES de Saint-PIERRE, point de départ des attelages et cortège de la noce.

D'autres acteurs costumés pourront venir nous rejoindre et participer au cortège qui se rendra à la mairie... se dirigera sur le parvis de l'Eglise : (Photos de famille ... coupage du ruban... )

Les acteurs les plus méritants exécuteront pour la première fois, CHANTS et DANSES TRADITIONNELLES de notre GRANDVAUX.

## REPETITIONS:

Salle des Fêtes de St-PIERRE: Samedi 17 Juin à 14 h 30

Salle des GUILLON: Vendredi 23 Juin à 20 h 30

Salle des Fêtes de St-PIERRE Samedi 1 er Juillet 14 h 30 (Costumé si p

A 16 h 30, Place au CONCERT donné par l'HARMONIE GRANDVALLIERE.

Enfin, pour terminer cette journée, nous avons la possibilité, -moy<sup>e</sup> participation - de nous retrouver à 18 Heures 30 au RESTAURANT de St-PIERRE pour un SOUPER de NOCE ..."

Espérant vous RASSEMBLER très nombreux à cette FETE des VINGT ans,

" A vo Revêt ! "

Le Comité d'Organisation.

Pour faciliter l'organisation et assurer le bon déroulement de cette journée, nous demandons à TOUS CEUX QUI SOUHAITENT PARTICIPER de bien vouloir remplir avec précision le coupon-réponse ci-joint et de le retourner à:

Madame Annick FENIET  
17<sup>e</sup> rue du Bois des Dames  
39150 Saint-LAURENT en GRANDVAUX

IMPERATIVEMENT AVANT LE 25 JUIN. Merci.

COUPON-REPONSE à retourner IMPERATIVEMENT avant le 25 JUIN

Mr Mme (Nom, prénom, adresse, téléphone) .....

Enfants (jusqu'à 12 ans) .....

SOUHAITE (ent) à l'occasion des 20 ans des AMIS du GRANDVAUX, le 2 Juillet

1- Aider à la préparation et à l'organisation:

De la Matinée,  de l'Après-midi,  De la Journée

2-  Participer aux manifestations de la MATINEE (Défilé cortège) en se présentant en costume d'époque au départ de 9 h 15 ,Place de la gare.

Nbre d'adultes: ..... Nbre d'enfants: .....

3-  Prendre le repas de midi au Centre DUCHET de PRENOVEL moyennant une participation: ADULTE (Accompagnateur) de 65 Frs } à régler sur place  
ENFANT (Accompagnateur) de 35 Frs }  
Un PRIX SPECIAL sera proposé à TOUS les ACTEURS ADULTES ou ENFANTS participant à l' ENSEMBLE de la JOURNEE.

<u>Menu ADULTE:</u>	Paté croûte	<u>Menu ENFANT:</u>	Steak haché
Nbre: .....	Poulet-frites	Nbre: .....	Frites
	Fromage - Tarte		Glace
	Vin - Café		Jus d'orange

4-  Participer en tant qu' ACTEUR COSTUME au cortège de l'après-midi:  
( Rendez-vous à 15 Heures Salle des Fêtes de Saint-PIERRE)

Nombre d'adultes : ..... Nombre d'enfants: .....

5-  Participer à la présentation CHANTS et DANSES du GRANDVAUX:

Répétition chants et danses: { Samedi 17 Juin 14 h 30 St-PIERRE  
Vendredi 23 Juin 20 h 30 Les GUILLONS  
Samedi 1 er Juillet 14 h 30 St-PIERRE

Nombre d'ADULTES: ..... Nombre d'ENFANTS: .....

6-  Participer au "Souper de la Noce" à 18 h 30, Restaurant St-PIERRE

<u>Menu ADULTES</u>	<u>Menu ENFANTS</u>
Apéritif	
Assiette garnie:crudités,filet truite.	Volaille
Roti de porc fumé comtois	Pâtes
Garniture de légumes	Dessert au choix
Dessert maison	Jus de fruits
Vin - Café	

Nombre de repas "SOUPER de la NOCE":

ADULTES : Nombre de repas:..... à 120 Francs = .....

ENFANTS : Nombre de repas:..... à 35 Francs= .....

Ci-joint CHEQUE de Frs: ..... correspondant au TOTAL des soupers retenus, è établir à l'ordre des Amis du GRANDVAUX.

Pour tous autres renseignements concernant cette FETE des 20 ANS,

Téléphoner au: 84 60 43 40

ou au : 84 60 18 93